



La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

Daniel RENAUD
Président
01 44 41 48 50
d-renaud@ugsel.org
www.ugsel.org

Mesdames et Messieurs les président(e)s
et directeurs(trices) des UGSEL
départementales et régionales

Paris, le 7 mars 2014

Objet : Le guide UGSEL de mise en œuvre des activités périscolaires

Mesdames et Messieurs,

La Commission nationale des rythmes scolaires, mise en place par la Commission permanente de l'Enseignement catholique a organisé le 17 janvier dernier une rencontre nationale sur le thème « Rythmes en questions » qui a rassemblé plus de 450 participants. L'UGSEL nationale, avec le Département éducation du SGEC et la FNOGEC, a collaboré très activement à la conception de cette journée nationale ainsi qu'à l'élaboration de dossiers pratiques remis aux participants, en particulier **le guide de mise en œuvre des activités périscolaires** que vous trouverez en pièce jointe. Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'Enseignement catholique www.enseignement-catholique.fr et de l'UGSEL www.ugsel.org

Cette rencontre correspondait à un réel besoin au regard du nombre très élevé de participants. Selon les premiers retours, elle a permis grâce à une synergie effective entre le SGEC, l'UGSEL nationale, la FNOGEC, et l'A.P.E.L. nationale, d'enclencher ou d'amplifier un mouvement de réflexion sur les rythmes de l'enfant dans les diocèses et les établissements du 1^{er} et du 2nd degré. Elle n'avait pas pour objectif d'apporter des réponses toutes faites ou de donner une ligne de conduite dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires du 1^{er} degré.

En application de ses projets éducatif et associatif, l'UGSEL entend, par son expertise et son réseau local de partenaires, apporter une aide opérationnelle aux diocèses et aux établissements qui en exprimeraient le besoin, notamment dans la mise en œuvre des activités périscolaires.

Ce guide que nous vous adressons est une première réponse à ce besoin d'opérationnalisation. Pour cela, il se veut être un outil support au discernement et à l'initiative du chef d'établissement, dans sa responsabilité d'animation de la communauté éducative, en respectant les points d'équilibre suivants :

- la cohérence pédagogique entre le temps scolaire et le temps périscolaire,
- la non-externalisation dans le périscolaire des activités artistiques et culturelles et des activités physiques et sportives,
- l'inscription dans les PEDT (Projets éducatifs territoriaux) locaux en conformité avec les projets d'établissement,
- la continuité éducative entre la famille, l'école, les associations, la paroisse.

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !



Suite à cette rencontre et à la diffusion de ces outils, deux questions restent posées. Premièrement, l'accompagnement des établissements dans la mise en place sur le temps périscolaire d'activités éducatives de qualité nécessitera la mise en place d'une stratégie et d'une organisation à tous les niveaux de l'Enseignement catholique, diocésain, académique et national. Deuxièmement, le positionnement et le rôle de l'UGSEL dans cet accompagnement, particulièrement au niveau local, reste à clarifier.

Pour réfléchir à ce positionnement et proposer des pistes d'actions, le Bureau national a constitué une « Commission UGSEL Rythmes Scolaires ». Elle est constituée de quatre membres de la CNAPEP et de trois membres du Bureau national¹. Les travaux de cette commission et du Bureau national ainsi que les échanges au sein des Conseils nationaux de novembre 2013 et février 2014 permettent de vous présenter une première ébauche de nos propositions qui devront être affinées et débattues au cours de notre prochain Conseil des Présidents :

1. *Continuer à impliquer l'UGSEL, au niveau national, au sein de la Commission nationale des rythmes scolaires.*
2. *Participer, au niveau local, aux commissions ou groupes de travail mis en place par les CoDiEC ou les directeurs diocésains. Il s'agirait de renforcer la présence de l'UGSEL dans les instances diocésaines sur la question des activités périscolaires et ainsi prolonger la synergie nationale.*
3. *Faciliter le lien entre les établissements et les partenaires extérieurs, en s'appuyant sur le réseau existant du local au national. Il ne s'agit pas d'animer les activités périscolaires mais de faciliter le travail du chef d'établissement en lui proposant des contacts avec des partenaires que nous connaissons localement et dont nous garantissons « la qualité éducative » : comités sportifs, associations gérant des accueils de loisirs...*
4. *Elaborer à terme un outil collaboratif à destination des chefs d'établissement recensant les partenariats possibles :*
 - a. *Au niveau local pour le chef d'établissement dans sa commune, avec les clubs et associations qui respectent le projet éducatif de l'école.*
 - b. *Au niveau départemental pour les responsables de l'UGSEL en lien avec la DDEC, avec les comités départementaux FSCF, AFOCAL, FACEL... et les comités fédéraux.*
 - c. *Au niveau national par la mise en place de conventions et de plan d'actions à décliner localement avec des fédérations telles que la FSCF, l'AFOCAL, l'UCPA et les fédérations délégataires.*

¹ Marie Christine Bailly, Présidente de la CNAPEP et de l'UGSEL Lyonnais, Denis Guérin, chargé de mission 1^{er} degré à la direction diocésaine de Loire Atlantique, Martine Hausherr, membre de l'UGSEL Haut Rhin et adjointe au Directeur Diocésain d'Alsace, et Philippe Brault, responsable national 1^{er} degré de l'UGSEL nationale ainsi que Karl Lerevenu, Président UGSEL Normandie et membre du bureau chargé du 1^{er} degré, Denis Chazeaud et Daniel Renaud.



Ce ne sont évidemment que des propositions que nous soumettons au débat. Nous sommes convaincus que cette réflexion autour des rythmes scolaires est une opportunité pour l'Enseignement catholique de réinvestir l'espace péri-éducatif, longtemps animé par les patronages, et qui depuis quelques décennies, est pris en charge par les collectivités locales et les œuvres laïques.

Nous pensons que l'UGSEL, de par son savoir-faire de coordination et de construction partenariale, peut devenir un acteur majeur au service des diocèses et des établissements. Nous sommes tout à fait conscients que cette ambition et ce projet nécessiteront des moyens supplémentaires. Nous serons ensemble vigilants à sauvegarder l'équilibre déjà précaire entre ce qui est déjà demandé aux acteurs de terrain et les moyens qui sont à leur disposition pour mener à bien leur mission.

Mais nous savons que ce sont bien les projets qui commandent les moyens et non l'inverse. La réflexion est lancée et nul ne sait où elle nous conduira. A nous collectivement de nous en saisir et de la développer afin d'agir au mieux dans l'intérêt des enfants et des jeunes.

Dans cet esprit de service, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Denis Chazeaud
Délégué Général

Daniel Renaud
Président UGSEL

Copie :
Membres du Bureau et du Conseil national
Services nationaux